

REPUBLIQUE FRANCAISE (Département des Hautes-Alpes)

DELIBERATION**SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES
DU GUILLESTROIS, DU QUEYRAS ET DE L'ARGENTIEROIS**

L'an deux mille vingt-trois, le quinze novembre à dix-sept heures, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères du Guillemois, du Queyras et de l'Argentiérois, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Anne CHOUVET.

Nombre de membres :	Présents :	
Afférents au Conseil Syndical : 10	Anne CHOUVET	Marie BAILLARD
En exercice : 10	Alice PRUD'HOMME	Christine PROTEVIN
Qui ont pris part à la délibération : 8	Christian BLANC	François ROTH
	Isabelle HAUBER-IMBERT	Jean Pierre CLAEYMAN

Délibération n°2023-21: Modification du Règlement Budgétaire et Financier (RBF)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la Délibération n°2023-14 adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024.

Contexte :

La présidente expose qu'à compter du 1^{er} janvier 2024, dans le cadre du passage à la M57 des budgets en M14, un Règlement Budgétaire et Financier (RBF) a été adopté dans le cadre de la délibération n°2023-14 « Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1^{er} janvier 2024. »

La préfecture a reçu le 11/10/2023, le RBF du syndicat et a signalé la nécessité de mentionner les modalités de gestion des autorisations de programme (AP), autorisations d'engagement (AE) et les crédits de paiement (CP) y afférent.

La présidente propose de modifier le RBF et d'intégrer que le SMITOMGA ne souhaite pas pratiquer la gestion pluriannuelle.

Le RBF du SMITOMGA est présenté en annexe de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité,

DÉCIDE

- ✓ **D'Approuver** l'exposé de Madame la Présidente ;
- ✓ **D'Approuver** le Règlement Budgétaire et Financier (RBF) et d'intégrer que le SMITOMGA ne souhaite pas pratiquer la gestion pluriannuelle.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

La Présidente,
Anne CHOUVET



UNIVERSITY OF CALIFORNIA
SCHOOL OF EDUCATION
EDUCATION POLICY CENTER

[Faint, illegible text]

